




Guide stratégique pour les études supérieures



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

Service d'appui au succès scolaire
www.sass.uOttawa.ca



Rédigé par : Julia E. Morris,
Département de français, Université d'Ottawa

» PRÉFACE

Ce *Guide stratégique pour les études supérieures* présente les divers volets de l'expérience de l'étudiant¹ des cycles supérieurs à l'Université d'Ottawa. Le guide est divisé en trois grandes sections. La première section présente les participants les plus importants prenant une part active dans vos études tels que le superviseur de thèse, l'unité scolaire et la faculté. La deuxième section énumère et décrit les services importants, associations et organismes qui peuvent vous fournir les outils adéquats pour réussir vos études. Les diverses façons de financer vos études supérieures sont décrites dans la dernière section.²

Même si le présent guide se veut un outil de référence pour la plupart de vos interrogations concernant les études supérieures à l'Université d'Ottawa, vous devriez quand même être à l'affût de tous les changements apportés aux politiques et aux règlements qui peuvent influencer votre réussite scolaire. De plus, aucune publication ne remplace les interactions et échanges personnels avec vos collègues, avec le corps professoral et avec le personnel de votre unité scolaire.

La réussite à la maîtrise et au doctorat est déterminée non seulement par les divers types d'appuis pédagogiques, sociaux et financiers que l'Université d'Ottawa vous offre, mais également par vos intérêts, votre énergie et votre motivation, de même que par la qualité et le cadre de votre sujet de thèse. Votre autonomie et votre capacité de prendre en charge votre cheminement de carrière sont des facteurs clés qui ont une incidence sur le succès de vos études supérieures.

¹ Dans le présent document, le genre masculin est employé sans discrimination pour désigner aussi bien les hommes que les femmes.

² La présente publication est des plus pertinentes si vous suivez un programme de recherche qui exige de rédiger un rapport de recherche ou une thèse; toutefois, si vous êtes inscrit à un programme de maîtrise non professionnelle ou à un certificat d'études supérieures, le présent guide peut aussi vous aider à relever les défis qui vous attendent en tant qu'étudiant des cycles supérieurs.

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 : Soutien scolaire	1
VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES	2
LES PARTICIPANTS	2
La Faculté des études supérieures et postdoctorales	2
L'unité scolaire	2
Le superviseur de thèse	3
L'étudiant	3
VOTRE THÈSE	4
Définition	4
Trouver un superviseur de thèse	4
Choix d'un sujet de thèse	5
Limites de temps	5
Congé	6
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	6
Droits des étudiants des cycles supérieurs	6
Inconduite scolaire	6
Procédure de résolution de conflits	6
PROBLÈMES SCOLAIRES	7
Appels relatifs à la révision des notes	7
Progrès non satisfaisants et retrait	7
QUESTIONS NON SCOLAIRES	7
Traitement des étudiants diplômés pour les questions non scolaires et non liées à l'emploi	7
Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel	8
Consultation	8
Partie 2 : Soutien à l'étudiant	9
RESSOURCES SCOLAIRES	10
SERVICE D'APPUI AU SUCCÈS SCOLAIRE (SASS)	10
Orientation cycles supérieurs	10
Le Centre de ressources	10
Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires	10
Services des carrières	11
Service de counselling	11
Service d'accès	11
Service d'apprentissage expérientiel	11
Centre de ressources autochtones	12
RESSOURCES LINGUISTIQUES	12
LE CENTRE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE	12
SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE	12
LA LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA	13
SERVICES INFORMATIQUES	13

REPRÉSENTATION ET VIE ÉTUDIANTES	13
L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS	13
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 2626	14
GROUPE DE RECHERCHE D'INTÉRÊT PUBLIC DE L'ONTARIO	14
SERVICE DE VIE COMMUNAUTAIRE	14
LE BUREAU INTERNATIONAL	15
LA MAISON INTERNATIONALE	15
SERVICES SOCIAUX ET GÉNÉRAUX	15
HÉBERGEMENT	15
MODES DE TRANSPORT	15
SANTÉ	16
SPORTS	16
CAFÉS ET RESTAURANTS	16
Partie 3 : Soutien financier	17
RESSOURCES FINANCIÈRES	18
PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ	18
BOURSES EXTERNES IMPORTANTES	18
BOURSES INTERNES FONDÉES SUR LE MÉRITE	19
Pour les résidents canadiens et permanents	19
Pour les étudiants étrangers	19
FONDS POUR ASSISTER À DES CONFÉRENCES	20
Subventions de voyage de la Faculté des études supérieures et postdoctorales	20
AUTRES SUBVENTIONS DE VOYAGE ET FONDS POUR ASSISTER À DES CONFÉRENCES	20
Subvention de séjour de recherche	21
Subventions de l'Association des professeurs à temps partiel de l'Université d'Ottawa	21
Indemnité de déménagement	21
AUTRES SUBVENTIONS ET BOURSES	21
Bourse de mobilité étudiante	21
Remboursement des prêts entre bibliothèques	22
Le Syndicat des étudiants et étudiantes employés à l'Université d'Ottawa	22
AUTRE AIDE FINANCIÈRE	22
Aide financière fondée sur les besoins	22
ASSISTANATS DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT	22
EMPLOI DES ÉTUDIANTS CANADIENS	22
Travail hors campus	22
EMPLOI DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	23
Travail sur le campus	23
Travail hors campus	23
RÉGIME TRAVAIL-ÉTUDES	23



Partie 1 :
Soutien scolaire



VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les participants

La Faculté des études supérieures et postdoctorales

La Faculté des études supérieures et postdoctorales³ (FESP) supervise et coordonne l'administration de tous les programmes d'études supérieures, en plus d'être le service central des boursiers de recherche postdoctorales. La FESP est le point de départ stratégique des nouveaux étudiants des cycles supérieurs et des étudiants des cycles supérieurs qui reprennent leurs études, autant les étudiants étrangers que canadiens. Les **Règlements généraux**⁴ de la FESP vous guident dans l'admission, l'inscription, la sélection et le classement des cours, la rédaction de thèse et l'obtention d'un diplôme.

Avant votre admission, vous devez :

- avoir examiné vos buts et objectifs de façon réaliste;
- avoir fait des recherches sur le programme dans lequel vous souhaitez être admis;
- connaître les règles, règlements et exigences de votre unité scolaire afin de satisfaire toutes les exigences de votre programme en temps opportun;
- avoir lu les règlements généraux de la FESP;
- avoir fait des recherches sur les services offerts par l'Association des étudiants diplômés (GSAED).

L'unité scolaire

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) définit l'expression « unité scolaire » comme : « toute faculté, département, école, institut, centre, etc. se trouvant sur le campus⁵ ». L'unité scolaire sera votre point de référence après votre admission.

Chaque unité scolaire doit :

- présenter des objectifs clairs et des renseignements concrets concernant la structure de son programme (ex. survol des exigences, options et dates limites);
- définir les critères à appliquer dans l'évaluation des exigences du programme, y compris les cours, rapports de recherche et thèses;
- mettre à la disposition de tous les étudiants les champs d'intérêt des professeurs en matière de recherche pour qu'ils puissent choisir de façon éclairée leur superviseur de thèse;
- élaborer et mettre en oeuvre des politiques relativement au soutien financier offert aux étudiants;
- informer les étudiants des dates limites importantes et/ou obligatoires qui concernent leur dossier scolaire (p. ex., demandes de bourses externes);

³ www.etudesup.uOttawa.ca

⁴ www.grad.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1806

⁵ www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1352

- communiquer aux étudiants des renseignements au sujet des conférences et publications intéressantes;
- surveiller les progrès de tous les étudiants au moins une fois par année.

Le superviseur de thèse

La relation entre l'étudiant et le superviseur doit être considérée comme un partenariat. Le rôle du superviseur de thèse est multiple. Ses principaux rôles consistent à :

- aider à trouver un sujet de recherche pertinent;
- donner des directives au sujet des techniques et méthodes de recherche;
- faire le point et des critiques constructives sur les thèses et/ou publications;
- prodiguer des conseils dans la préparation des demandes de bourses;
- jouer un rôle de mentor tout au long des études et aider dans le développement professionnel.

Le superviseur de thèse doit également :

- traiter tous les étudiants avec lesquels il collabore de façon juste et équitable;
- définir des normes et des attentes claires;
- tenir des rencontres régulières avec les étudiants;
- faire, en temps opportun, des commentaires sur les versions préliminaires des étudiants;
- mener des recherches éthiques.

L'étudiant

En tant qu'**étudiant des cycles supérieurs**, vous avez sans doute beaucoup de responsabilités et d'objectifs. Être inscrit à un programme de maîtrise et de doctorat exige que vous remplissiez de nombreux rôles de façon énergique et dévouée. Vous suivrez des cours non seulement pour perfectionner vos compétences en recherche, mais également pour acquérir des connaissances susceptibles d'enrichir votre façon d'écrire et vos publications. De façon générale, les travaux des cours visent à favoriser une atmosphère propice à la discussion et aux échanges. Nous vous encourageons fortement à participer activement à d'autres séminaires et conférences offerts par votre unité scolaire et/ou l'Université, en plus des travaux obligatoires que vous devez remettre. En participant à ces activités, vous favorisez votre développement intellectuel global.

En tant que **chercheur**, vous présentez des idées nouvelles et novatrices dans votre domaine de recherche en participant à des conférences scolaires ou en publiant des articles dans des revues scientifiques.

En tant qu'**assistant d'enseignement**, vous pourriez donner des conférences, diriger des discussions, élaborer des travaux et noter des examens ou des rapports de séminaires. Vous acquerrez une expérience inestimable qui s'avérera nécessaire si vous souhaitez faire carrière dans le milieu universitaire. En tant qu'**assistant de recherche**, vous pourriez accomplir des tâches telles que la collecte de données, la traduction ou la transcription.

En tant qu'**étudiant boursier**, vous pourriez être admissible à une bourse d'admission, à une bourse de recherche externe ou à une bourse de recherche à financement provisoire (BRFP)⁶.

En tant que **membre de la collectivité universitaire**, vous faites partie de deux facultés différentes : la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) ainsi que votre faculté (Arts, Éducation, Génie, Sciences de la santé, Droit civil, Gestion, Médecine, Sciences ou Sciences sociales). Si vous êtes inscrit à un programme interdisciplinaire, vous pourriez être rattaché à plus d'une faculté, mais votre lien primaire est avec la FESP.

En tant que **membre de la communauté générale**, il vous incombe de vous conduire de façon respectueuse avec vos pairs (autant sur le campus qu'en dehors du campus); de connaître et de respecter les règles de l'Université, et d'observer les lois canadiennes.

Votre thèse

Définition

Le site Web de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) indique que « la thèse de maîtrise doit révéler que l'étudiant possède vraiment une méthode de travail scientifique et est au courant des principaux ouvrages sur le sujet de sa thèse. Autant que possible, la thèse doit être une contribution originale. La thèse de doctorat doit apporter une contribution véritable à l'avancement des connaissances. Elle doit, en plus, être le résultat d'une recherche et d'une analyse approfondies et originales de la part de l'étudiant. Sa qualité doit être telle qu'elle mérite d'être publiée »⁷.

Trouver un superviseur de thèse

Selon le programme d'études, on attribue un conseiller intérimaire aux étudiants. Dans ce cas, votre conseiller intérimaire est une ressource inestimable pour trouver un superviseur de thèse permanent. Il vous incombe de trouver un professeur possédant l'expertise adéquate pour superviser votre projet de thèse.

Vous devriez d'abord vous assurer de comprendre la nature de la thèse dans votre programme en vous posant les questions suivantes :

- Suis-je familiarisé avec le guide de mon unité scolaire et est-ce que je comprends ce qu'englobe une thèse dans mon programme?
- Ai-je parlé avec d'autres étudiants et le directeur de mon unité scolaire?

À la suite d'une rencontre avec un superviseur de thèse potentiel, posez-vous les questions suivantes pour connaître les perspectives de ce dernier sur la recherche :

- Suis-je intéressé par les recherches de ce professeur et les idées exprimées dans ses séminaires, publications et conférences?
- Ai-je des principes et des idéaux de recherche en commun avec ce professeur?

⁶ Des organismes externes versent des fonds à des membres du corps professoral sous forme de subventions et de contrats de recherche. Les professeurs peuvent utiliser ce « financement provisoire » pour soutenir des étudiants diplômés en leur offrant un assistantat de recherche, une bourse à financement provisoire ou une bourse de recherche à financement provisoire (« BRFP »).

Voir : web5.uOttawa.ca/admingov/reglement_110a.html

⁷ www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1354

- Est-ce que je crois que ce professeur est intéressé par mes idées?
- Connais-je les qualifications universitaires de ce professeur?

Il est également important de songer à des questions pragmatiques, telles que :

- Ce professeur aura-t-il assez de temps pour superviser mon travail?
- Rendra-t-il compte de mes progrès en temps opportun?
- Comprend-il le niveau de supervision dont j'ai besoin?
- Peut-il m'assurer l'infrastructure de recherche adéquate?
- Peut-il m'offrir des possibilités de financement sous la forme de bourses de recherche ou de bourses de recherche à financement provisoire (BRFP)?
- Me donnera-t-il l'occasion de participer à des conférences, à des publications?

Pour assurer votre succès, vous devrez suivre un certain nombre d'autres étapes une fois que vous aurez choisi votre sujet et superviseur. Consulter l'**Aide-mémoire**⁸ de la FESP pour connaître la suite de la préparation de la thèse.

Choix d'un sujet de thèse

Pour évaluer les mérites d'un sujet de thèse potentiel, vous devrez tenir compte de nombreux facteurs qui peuvent influencer l'ampleur et la réalisation de votre projet. Posez-vous les questions suivantes lorsque vous examinez votre sujet de thèse :

- Quels outils de travail cette recherche exige-t-elle? Sont-ils facilement accessibles?
- Quelles sont mes connaissances déjà acquises sur le sujet?
- Le nombre de lectures, d'expériences requises pour achever mon projet de recherche est-il raisonnable compte tenu du temps alloué par mon programme?
- Quels problèmes liés à la collecte ou à l'analyse des données puis-je anticiper, le cas échéant?
- Mon sujet suscitera-t-il mon enthousiasme tout au long de mes études?

Limites de temps

Quel que soit le type de programme auquel vous êtes inscrit, vous devez connaître les **délais autorisés**⁹ par la FESP pour satisfaire aux exigences d'un grade supérieur. Les délais autorisés selon le type de degré recherché sont les suivants :

- Certificat d'études supérieures — dans les trois années qui suivent l'inscription initiale au programme.
- Programme de maîtrise — dans les quatre années qui suivent l'inscription initiale au programme.
- Programme de doctorat — dans les six années qui suivent l'inscription initiale au programme.

Il est possible de prolonger ces délais en raison A) d'une grossesse ou B) de circonstances exceptionnelles (ex., maladie grave). Certains documents sont nécessaires pour que la FESP accepte de prolonger les délais indiqués ci-dessus.

⁸ www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1347

⁹ web25.uOttawa.ca/dnn2/Default.aspx?tabid=1646

Congé

Parfois, il est nécessaire d'interrompre temporairement ses études pour des raisons personnelles. Pour que votre nom demeure sur la liste des candidats à un grade, vous devez remplir le formulaire **Demande de congé**¹⁰ et y indiquer les raisons motivant votre absence. Le formulaire doit être approuvé par votre superviseur de thèse et par le directeur des études supérieures de votre unité scolaire. La période d'inactivité compte dans le délai maximal alloué pour remplir les exigences du grade. Le formulaire doit être soumis avant la dernière journée d'inscription d'une session donnée. Des droits administratifs non-remboursables sont exigés pour toute demande de congé.

Propriété intellectuelle

Droits des étudiants des cycles supérieurs

On s'attend à ce que vous fassiez preuve d'une honnêteté rigoureuse dans toutes vos activités de recherche. C'est-à-dire que le rapport, le mémoire ou la thèse doit être un travail original de la part de l'auteur. Lorsque vous empruntez une idée d'une autre personne, vous devez indiquer sa source. À l'Université d'Ottawa, la propriété intellectuelle est régie par une entente conclue avec l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO). L'entente prévoit que les « inventions », brevetables ou non, appartiennent à l'Université, tandis que les « ouvrages pour lesquels il peut y avoir un droit d'auteur » (travaux, articles, etc.) appartiennent à leurs auteurs. À titre d'étudiant inscrit, vous acceptez implicitement de partager les travaux de votre thèse avec des parties externes à des fins de consultation; par conséquent, votre thèse peut être utilisée par l'Université à des fins de recherche. Toutefois, la décision de publier des ouvrages protégés par le droit d'auteur vous incombe.

Inconduite scolaire

Selon la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), il y a inconduite lorsqu'un étudiant falsifie des données, commet un plagiat ou détourne des idées de quelqu'un d'autre. Pour la définition complète, consultez le **Règlement sur la fraude scolaire**¹¹. La malhonnêteté scolaire, quelle que soit sa forme, est une affaire grave. Si vous êtes reconnu coupable, votre réputation dans le milieu universitaire peut être entachée. L'étudiant qui a commis une fraude scolaire est passible de sanctions sévères, y compris l'expulsion de l'Université. Vous devez vous assurer de bien connaître les règles en matière de référence ainsi que les styles utilisés dans votre ou vos domaines de recherche. Le fait d'ignorer les règles et règlements de l'Université n'est pas une excuse.

Procédure de résolution de conflits

Vous pourriez, à un moment donné, être victime d'un conflit scolaire ou personnel. De telles situations peuvent être attribuables à un certain nombre de circonstances spéciales ou atténuantes, y compris des conflits de personnalité avec un professeur

¹⁰ web25.uOttawa.ca/dnn2/Default.aspx?tabid=1645

¹¹ www.grad.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1806&monControl=Examens

ou un superviseur de thèse, des conflits d'intérêt, de la discrimination en milieu de travail, du harcèlement et de l'intimidation, ainsi que des problèmes de financement et liés à la propriété intellectuelle. L'Administration centrale de l'Université d'Ottawa de même que certaines facultés et associations ont mis en place diverses mesures pour prévenir le traitement injuste et inéquitable des étudiants des cycles supérieurs et pour résoudre les conflits quand ils surviennent. La plupart de ces mesures sont décrites ci-dessous dans les sections concernant des problèmes scolaires et des questions non-scolaires.

Problèmes scolaires

Appels relatifs à la révision des notes

Si vous estimez ne pas avoir obtenu la note que vous méritiez à un travail ou à un examen, vous devez immédiatement communiquer avec le professeur responsable. Si vous êtes toujours insatisfait, vous devez vous entretenir avec le directeur de programme. Si le problème persiste, vous pouvez interjeter appel. Les étapes à suivre sont décrites dans la **Procédure d'appel sur la révision des notes**¹² de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). Essentiellement, le processus consiste à faire réviser le travail ou l'examen par un ou deux professeurs. De nombreux appels relatifs à la révision des notes sont interjetés auprès de l'unité scolaire, en suivant les étapes décrites dans la révision des notes ci-dessus. Que l'appel soit interjeté auprès de l'unité scolaire ou de la FESP, les étapes à suivre sont les mêmes. Si vous n'êtes toujours pas satisfait du résultat de ces démarches, vous pouvez faire appel auprès de la FESP (si l'appel avait été interjeté auprès de l'unité scolaire) ou du Comité du Sénat pour l'étude des cas individuels (si l'appel avait été interjeté auprès de la FESP).

Progrès non satisfaisants et retrait

Si vous pensez que vos progrès sont mal évalués ou que l'on vous demande injustement de vous retirer du programme, vous devez d'abord communiquer avec votre directeur de programme. Si vous estimez toujours faire l'objet d'une évaluation injuste, vous pouvez faire appel auprès du Comité exécutif de la FESP.

Questions non scolaires

Traitement des étudiants diplômés pour les questions non scolaires et non liées à l'emploi

L'Université d'Ottawa a pris l'engagement suivant relativement au traitement des étudiants des cycles supérieurs :

« Nous maintiendrons un milieu sûr permettant à tous les membres de la collectivité universitaire de s'épanouir sur les plans intellectuel, culturel et social et les incitant à se surpasser. Nous poursuivrons

¹² www.grad.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1806&monControl=Examens

notre engagement envers les droits de la personne et les principes d'équité et d'égalité des chances¹³. »

Les directives décrites dans le **Règlement sur le traitement des étudiantes et étudiants diplômés pour les questions non scolaires et non liées à l'emploi**¹⁴ (Règlement 110) ont été adoptées pour assurer le traitement juste et équitable des étudiants des programmes de maîtrise et de doctorat. Le Règlement porte sur la discrimination, le harcèlement et l'intimidation, le traitement juste et équitable ainsi que la santé et la sécurité personnelles.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel

Le **Règlement sur le harcèlement sexuel**¹⁵ (Règlement 67) décrit la responsabilité de l'Université d'Ottawa consistant à assurer le droit de toute personne à travailler sans être harcelé pour des raisons fondées sur le sexe. L'Université d'Ottawa définit le harcèlement sexuel ainsi :

- « un intérêt sexuel non recherché manifesté par une personne qui sait ou qui devrait raisonnablement savoir qu'un tel intérêt n'est pas souhaité; ou
- promettre explicitement ou implicitement une récompense à qui acquiescera à une demande de nature sexuelle; ou
- menacer implicitement ou explicitement d'exercer des représailles ou en exercer à la suite d'un refus à une demande d'ordre sexuel; ou
- une relation à caractère sexuel qui constitue un abus de pouvoir dans une relation de confiance; ou
- une remarque ou un comportement à connotation sexuelle pouvant être raisonnablement perçu comme nuisible, d'un point de vue psychologique et émotionnel, au travail ou à l'étude¹⁶. »

Si vous estimez être victime de harcèlement sexuel, communiquez avec l'intervenante en matière de harcèlement sexuel à l'adresse **harass@uottawa.ca**. L'intervenante pourra vous donner des conseils et de l'aide.

Consultation

Le vice-président aux affaires internes de l'Association des étudiants diplômés (GSAED) peut vous informer sur les politiques et procédures de l'Université et vous guider dans la plupart des procédures de résolution de conflits.

Communiquez avec : **vpigsaed@uottawa.ca**

¹³ web5.uOttawa.ca/admingov/reglement_110.html

¹⁴ web5.uOttawa.ca/admingov/reglement_110.html

¹⁵ web5.uOttawa.ca/admingov/reglement_67.html

¹⁶ web5.uOttawa.ca/admingov/reglement_67.html

A black and white photograph of three young people standing outdoors, engaged in conversation. On the left, a woman with short dark hair, wearing a light-colored sleeveless top and dark pants, carries a large shoulder bag. In the center, a woman with long hair, wearing a dark hoodie and dark pants, smiles broadly. On the right, a man with dark hair, wearing a light-colored jacket and dark pants, looks towards the woman in the center. The background is filled with trees and a building with an arched entrance, all slightly out of focus. A semi-transparent grey horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the text.

Partie 2 :
Soutien à l'étudiant



RESSOURCES SCOLAIRES

Service d'appui au succès scolaire (SASS)

Le Service d'appui au succès scolaire¹⁷ (SASS) offre un vaste éventail de programmes et de services visant à enrichir votre expérience d'apprentissage et à vous aider à réussir toutes les étapes de votre carrière universitaire. Les programmes et services offerts sont énumérés ci-dessous.

NOUVEAU! Orientation cycles supérieurs

Composée de diverses activités scolaires et sociales, l'Orientation cycles supérieurs est une nouvelle initiative du SASS en collaboration avec la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) et l'Association des étudiants diplômés (GSAED). L'objectif du programme est de stimuler les échanges (entre les pairs et entre les étudiants et les professeurs) ainsi que de diffuser des renseignements essentiels au sujet des divers organismes, associations et services dont vous pouvez tirer profit tout au long de vos études supérieures.

NOUVEAU! Le Centre de ressources

La réussite scolaire des étudiants inscrits aux programmes de maîtrise et de doctorat étant une priorité, le SASS établit un Centre de ressources¹⁸ où les étudiants-mentors peuvent apporter leur aide et partager leurs connaissances avec leurs pairs. Le futur Centre de ressources sera le lieu de rencontre idéal des étudiants qui souhaitent enrichir leur expérience.

Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires

Au CARTU, vous trouverez des ressources utiles pour rencontrer les exigences de la rédaction et vous tirerez parti de renseignements précieux concernant le référencement et d'autres questions importantes. Le CARTU offre du soutien pour la planification, la rédaction et la révision, ainsi que les services suivants :

- Groupes de discussion informels pour vous aider à planifier des travaux et répondre à vos questions concernant les propositions de thèses, les analyses documentaires et la gestion de l'information;
- Groupes d'appui à la rédaction de thèse qui vous permettent de faire part de vos progrès aux autres étudiants et de surmonter des difficultés;
- Rencontres individuelles avec un conseiller en rédaction pour résoudre des problèmes de syntaxe et de grammaire;
- Directives pour la référence et autres outils de rédaction utiles.

¹⁷ www.sass.uOttawa.ca

¹⁸ www.sass.uOttawa.ca

Services des carrières

Avez-vous envisagé votre carrière après la collation des grades? Le Service des carrières vous offre des ressources fort utiles pour assurer le passage sans heurts du monde universitaire au marché du travail. Certains services offerts vous aideront à :

- explorer vos choix de carrière;
- mieux connaître les techniques de recherche d'emploi;
- utiliser des stratégies efficaces lors des entrevues;
- rencontrer d'autres étudiants pour examiner des choix de carrière dans votre domaine d'intérêt;
- bâtir un réseau professionnel en participant à des salons de carrières, à des présentations par les employeurs, à des panels et à des ateliers connexes.

Service de counselling

Des conseillers professionnels peuvent vous aider à traverser des périodes difficiles qui peuvent nuire à vos progrès personnels et à votre réussite scolaire. Le Service de counselling offre des rencontres individuelles et confidentielles pour aider à :

- améliorer la connaissance de soi;
- résoudre efficacement les problèmes;
- gérer le stress;
- mettre au point des nouvelles stratégies d'apprentissage;
- dissiper des doutes.

Vous pouvez également participer à des ateliers qui vous aideront à surmonter des difficultés telles que le découragement, l'isolement et des problèmes que vous pourriez rencontrer avec votre superviseur, lors de la rédaction de votre thèse. Nos conseillers peuvent aussi vous diriger vers des services communautaires qui offrent de l'aide à long terme.

Service d'accès

Si vous avez un handicap ou un trouble d'apprentissage, le Service d'accès peut vous aider à réaliser votre plein potentiel. En collaboration avec vos professeurs et votre unité scolaire, nous visons à réduire l'effet des obstacles sur votre apprentissage. Le Service d'accès offre un soutien individuel pour la création de stratégies d'apprentissages, une formation en technologies adaptées et des mesures adaptées pour les examens.

Service d'apprentissage expérientiel

Le Service d'apprentissage expérientiel (SAE) est la ressource idéale si un stage est obligatoire dans le cadre de votre programme. Le volet *Programme d'apprentissage par l'engagement communautaire* du SAE vous aidera à trouver un stage parmi les divers programmes communautaires et organismes sans but lucratif lié à vos intérêts. Grâce à l'*Attestation de bénévolat*, vous pouvez également faire officiellement reconnaître vos activités bénévoles.

Centre de ressources autochtones

Le Centre de ressources autochtones est un lieu de rencontre pour les étudiants autochtones ainsi qu'une ressource importante en matière d'orientation personnelle, scolaire et professionnelle. Les services offerts incluent le mentorat, un service de recherche d'emploi, des déjeuners-causeries mensuels ainsi que des rencontres avec des aînés.

Ressources linguistiques

L'**Institut des langues secondes**¹⁹ (ILS) offre une grande variété de cours de langue, notamment des cours d'immersion et des cours d'anglais ou français, langue seconde. Si vous maîtrisez bien une deuxième langue officielle, l'Institut peut vous donner l'occasion de faire un **Certificat en langue seconde**. En plus d'être reconnu par l'Université, le programme de certificat vous permettra de démontrer vos compétences linguistiques, lesquelles sont très valorisées dans le marché de l'emploi canadien. Les cours du certificat en langue seconde sont gratuits pour les étudiants à temps plein. Les étudiants à temps partiel et les étudiants spéciaux sont soumis aux mêmes droits d'inscription que pour tout autre cours de trois crédits.

Le Centre de pédagogie universitaire

Le **Centre de pédagogie universitaire**²⁰ (CPU) veut promouvoir l'excellence dans l'enseignement, favoriser l'apprentissage des étudiants et améliorer l'environnement d'enseignement à tous les niveaux de l'Université. En tant que membres à part entière du personnel enseignant, les assistants d'enseignement jouent un rôle important dans la mission du Centre. Le CPU soutient le perfectionnement professionnel en offrant des ateliers portant notamment sur l'éthique professionnelle, les techniques de présentation et l'utilisation efficace des ressources bibliothécaires pour les recherches. En collaboration avec la FESP, le CPU offre deux cours sur l'enseignement universitaire : ESG 5300, *Théorie et pratique de l'enseignement au premier cycle* et ESG 8500, *Practicum en enseignement universitaire*. Une série complète d'ateliers de formation pédagogique est offerte chaque semestre pour soutenir l'enseignement universitaire. Nous vous invitons à vous y inscrire.

Services de la bibliothèque

Utilisez les services de la bibliothèque pour vous connecter avec le monde. Le réseau de bibliothèques²¹ de l'Université d'Ottawa vous offre des outils de recherche, des aides à la recherche et du soutien à la recherche. Par exemple, la bibliothèque peut vous donner accès à un compte RefWorks (une application Web pour gérer des bibliographies), vous permettre à utiliser le prêt entre bibliothèques, vous prêter un ordinateur portable et vous donner accès à un vaste éventail de sources électroniques

¹⁹ www.languessecondes.uOttawa.ca/sujet_depart.html

²⁰ www.saea-tlss.uOttawa.ca

²¹ www.biblio.uOttawa.ca

et de documents imprimés pour faciliter votre recherche. Les bibliothécaires peuvent vous donner des renseignements généraux et vous guider, tandis que les spécialistes sont en mesure d'approfondir la recherche dans un domaine. Ils peuvent également vous aider dans la consultation de certaines de bases de données électronique et vous donner de l'information sur les nouveautés dans les communications scientifiques.

La Librairie de l'Université d'Ottawa

La Librairie de l'Université d'Ottawa²² vend des produits informatiques, de nombreux articles de bureau et outils d'aide à la rédaction, des logiciels à prix réduit, des livres, une collection toujours croissante de revues, de vêtements et de cadeaux, et bien d'autres choses encore.

Services informatiques

Les étudiants ont accès à de nombreux laboratoires informatiques et points d'accès au réseau sans fil sur l'ensemble du campus. Par exemple, le laboratoire situé au premier étage du pavillon Montpetit est ouvert en tout temps. Avec une carte d'étudiant valide, vous pouvez emprunter un ordinateur portable que vous utiliserez à la bibliothèque Morisset. Des imprimantes libre-service sont également à votre disposition sur l'ensemble du campus lorsque vous achetez une carte de photocopie auprès du Service de la reprographie. Vous avez également un compte de courrier électronique sans frais que l'Université utilisera pour vous envoyer des renseignements importants concernant vos études. Le portail Univers étudiant du **Service de l'informatique et des communications**²³ donne accès à des services Web importants comme InfoWeb, qui vous permet de vérifier votre relevé de compte, les cours auxquels vous êtes inscrit et vos notes de cours; de modifier les renseignements dans le répertoire; de gérer vos mots de passe, et d'accéder aux feuillets d'impôt par exemple.

REPRÉSENTATION ET VIE ÉTUDIANTES

L'Association des étudiants diplômés

Depuis 1989, l'Association des étudiants diplômés²⁴ (GSAED) œuvre à la défense de vos intérêts et offre des services qui améliorent votre vie académique et sociale. Formant la section 94 de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE), la GSAED s'unit à plus de 80 autres associations étudiantes pour défendre avec vigueur vos intérêts aux niveaux provincial et fédéral. Vous faites automatique-

²² www.uOttawa.ca/services-f/magasiner

²³ www.sic.uOttawa.ca/etudiants

²⁴ www.uOttawa.ca/gsaed

ment partie du régime d'assurance-santé et dentaire de la GSAED et êtes titulaire d'une carte d'étudiant internationale sans frais. De plus, vous pouvez participer à notre Conférence interdisciplinaire annuelle. Voilà quelques services et avantages liés au fait d'être membre de la GSAED. La GSAED est composée des associations étudiantes de toutes les unités scolaires. Communiquez avec votre association pour participer à l'organisation de votre vie étudiante. Vous pouvez également participer directement à l'organisation des activités sociales et scolaires, aux campagnes de sensibilisation, aux services ou aux communications de la GSAED.

Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2626

Si vous êtes un assistant d'enseignement ou de recherche, un correcteur ou un surveillant d'examen à l'Université d'Ottawa, vous êtes parmi plus de 3 000 étudiants représentés par le SCFP²⁵, section locale 2626, le syndicat des étudiants employés à l'Université. Beaucoup de membres du comité exécutif élus sont des étudiants des cycles supérieurs qui représentent les intérêts des étudiants canadiens et étrangers de toutes les unités scolaires de l'Université d'Ottawa y sont représentés. La convention collective que le SCFP a négociée avec l'Université d'Ottawa protège vos droits et intérêts, incluant :

- des salaires adéquats;
- des mesures garanties en santé et sécurité;
- des heures et des conditions de travail raisonnables;
- la protection contre la discrimination;
- le recours à un processus de grief assurant un traitement juste par l'employeur;
- plusieurs sortes d'aide financière et de bourses.

Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario

Le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Ontario²⁶ (GRIPO) est composé de 11 sections autonomes financées par des étudiants, dont l'une est située à l'Université d'Ottawa. Le GRIPO s'occupe de justice sociale et des questions relatives à l'environnement, il encourage la diversité et l'équité et, surtout, il stimule la participation civique.

Service de vie communautaire

Le Service de vie communautaire²⁷ (SVC) favorise la vie sociale, culturelle et communautaire à l'appui de la mission de l'Université. En collaboration avec des groupes étudiants tels que l'Association des étudiants diplômés (GSAED), le Service

²⁵ www.cupe2626.ca

²⁶ www.opirg-gripo.ca

²⁷ www.communitylife.uOttawa.ca/fr/main.htm

de vie communautaire organise des activités sociales comme Musique du monde au Café Nostalgica et le Festival des neiges. De plus, il offre un soutien logistique à des centres d'activités pour étudiants, notamment au Café Déjà-Vu, et il gère la réservation des installations du Centre universitaire. Les centres de ressources pour étudiants incluent la banque alimentaire Bon Appétit, le Centre des étudiants handicapés, le Service de raccompagnement, la Maison internationale, le Centre de ressources des femmes et le Centre de la fierté. Tous ces centres de ressources sont situés au 2^e étage du Centre universitaire.

Le Bureau international

Le Bureau international²⁸ est un point de référence pour les étudiants venant de l'étranger, car il s'occupe du renouvellement de permis et de visas, de séances d'orientation, des études, du travail (à l'intérieur et à l'extérieur du campus) et du Régime d'assurance-maladie universitaire (RAMU) pour les étudiants internationaux.

La Maison internationale

La Maison internationale est un organisme dirigé par des étudiants qui favorise la diversité culturelle sur le campus et qui s'efforce d'éliminer la discrimination et de renforcer la dimension internationale en organisant diverses activités culturelles, notamment « La Semaine internationale » et « Le Gala international ».

SERVICES SOCIAUX ET GÉNÉRAUX

Hébergement

Les chambres de résidence sur le campus sont en grande partie réservées aux étudiants de premier cycle. Ainsi, comme la vaste majorité des étudiants des cycles supérieurs, vous allez probablement choisir d'habiter à l'extérieur du campus. Dans les environs de l'Université, on trouve de nombreux quartiers différents qui sont facilement accessibles à pied, en voiture, à vélo ou en autobus. Chaque quartier est unique et offre différentes possibilités de logement qu'il vaut la peine d'examiner. Le **Service de logement**²⁹ met à la disposition des étudiants un babillard des logements étudiants qu'on peut facilement consulter pour trouver un appartement.

Modes de transport

Le réseau de transport en commun d'Ottawa est adapté pour les fauteuils roulants et les vélos, ce qui facilite les déplacements dans la ville. Les étudiants inscrits à temps plein à l'Université d'Ottawa sont admissibles à des rabais sur les laissez-passer

²⁸ www.uOttawa.ca/international/f/etudiants/arrivee.html

²⁹ www.uOttawa.ca/etudiants/logement/index.html

mensuels et semestriels sur présentation de leur carte d'étudiant. En outre, pour favoriser un environnement durable, la **Division du stationnement et de la circulation**³⁰ offre d'autres modes de transport tels que le service de covoiturage, le service de navette et le programme Vélo-Partage. Si vous êtes propriétaire d'un véhicule, vous êtes admissible à un laissez-passer vous autorisant à vous stationner gratuitement la fin de semaine sur présentation de votre carte d'étudiant.

Santé

Si vous étudiez à temps plein ou à temps partiel à l'Université d'Ottawa, vous pouvez utiliser le **Service de santé**³¹ sur présentation de votre carte d'étudiant et de la preuve de votre assurance-médicale lors de chaque visite. L'**Association des étudiants diplômés**³² (GSAED) vous offre automatiquement une assurance-santé que la **pharmacie du campus**³⁴ appuie. Vous pouvez choisir de ne pas faire partie du régime si vous fournissez la preuve d'une assurance privée. Si vous êtes un étudiant étranger, vous, ainsi que les membres de votre famille qui habitent au Canada, devez souscrire au **Régime d'assurance-maladie universitaire**³³. *L'Adhésion au Régime est une condition d'admission.* Les étudiants étrangers qui ne sont pas inscrits au Régime au plus tard en septembre verront leur inscription annulée.

Sports

Si vous êtes un étudiant inscrit, vous avez accès aux installations du **Service des sports**³⁵. Les frais accessoires inclus dans vos droits de scolarité couvrent l'utilisation des installations. Votre carte étudiante vous assure l'accès aux deux centres de conditionnement physique, aux terrains de squash, à la piscine et à la plupart des programmes de loisirs offerts dans les centres de conditionnement physique.

Cafés et restaurants

Le **Café Nostalgica**³⁶ appartenant à l'Association des diplômés (GSAED) vous offre un rabais de 15 p. 100 sur la nourriture sur présentation de votre carte d'étudiant. Le Café est un lieu de rencontre pour les étudiants à la maîtrise et au doctorat, et il organise différentes activités sociales telles que les soirées jazz, poésie, « scène ouverte » ainsi que des soirées pour les étudiants des cycles supérieurs. Les expositions, l'atmosphère chaleureuse et les aliments sains sont quelques-uns des éléments qui valent au Café Nostalgica sa réputation d'endroit animé. Vous êtes également invité à fréquenter le **Café Déjà-Vu** situé entre la bibliothèque Morisset et la résidence Thompson. Il offre différentes aires d'études équipées d'ordinateurs ayant l'accès Internet. Vous pouvez y réserver, sans frais, les salles multimédias en communiquant avec le Service de vie communautaire (SVC) au moins 24 heures avant la tenue de votre activité.

³⁰ www.protection.uOttawa.ca/fr/stationnement.html

³¹ web.uOttawa.ca/sante/index.html

³² www.uOttawa.ca/gsaed/fr/insurance.htm

³³ www.uOttawa.ca/international/fr/services/RAMU.html

³⁴ www.campuspharmacy.com

³⁵ www.geegees.uOttawa.ca/fr/

³⁶ www.uOttawa.ca/gsaed/cafenostalgica



Partie 3 :
Soutien financier

RESSOURCES FINANCIÈRES

Païement des droits de scolarité

Des détails sur les droits de scolarité, les impôts et les frais accessoires pour une et/ou toutes les sessions universitaires sont disponibles sur le site Web du **Service des finances**. L'Université fixe des dates limites pour le paiement des droits de scolarité qui varient d'une année à l'autre. Pour les connaître, il faut vérifier le site Web du **Service du registraire**³⁷. Il est possible d'acquitter les droits de scolarité en personne et en ligne. Consultez votre compte InfoWeb pour obtenir votre état de compte et des mises à jour. Si vous êtes inscrit à temps plein et détenez un assistantat de l'Université d'Ottawa, vous pouvez faire déduire de votre salaire vos droits et autres frais de scolarité, et ce, sans intérêts. Pour ce faire, vous devez remplir un billet à ordre au Bureau des bourses de la Faculté des études supérieures au moins 24 heures après votre inscription et apporter tous les contrats à jour et dûment remplis.

Bourses externes importantes

Même si vous êtes un détenteur d'une bourse d'admission, nous vous encourageons fortement à présenter une demande de bourse auprès de tous les organismes de financement externes pertinents (voir la liste ci-dessous).

- Fonds de recherche en santé du Québec;
- Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies;
- Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture;
- Instituts de recherche en santé du Canada;
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie;
- Conseil de recherches en sciences humaines;
- Bourses de la fondation Cecil Rhodes;
- Bourses d'études supérieures de l'Ontario en sciences et en technologie;
- Bourses d'études supérieures de l'Ontario.

Généralement, les demandes de bourses doivent être accompagnées de lettres de référence, d'une description de votre projet de thèse et d'un *curriculum vitæ* soulignant vos contributions au domaine (ex., publications et conférences). Toutefois, les organismes de financement mentionnés ci-dessus ont tous des exigences différentes. Par conséquent, il est préférable de consulter leur site Web et de demander des précisions à votre unité scolaire. Il convient de noter que si vous êtes un étudiant étranger, vous êtes uniquement admissible aux Bourses d'études supérieures de l'Ontario (BESO).

³⁷ www.uOttawa.ca/academic/info/index/francais

Bourses internes fondées sur le mérite

Pour les résidents canadiens et permanents

Bourse d'admission

De façon générale et à la suite de la recommandation de l'unité scolaire, la « bourse d'admission sera attribuée sur recommandation du département à toute personne dont la moyenne d'admission est de 8 / 10 ou plus, qui s'inscrit à temps complet et qui le demeure pour la durée de la bourse »³⁸. Votre faculté peut également vous accorder une aide financière pouvant inclure le paiement des droits de scolarité, le financement d'un poste d'assistant et une bourse. La somme offerte varie d'un département à l'autre, mais, souvent, elle est supérieure au montant minimal indiqué dans la politique de financement établi par la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Bourse d'excellence

Une Bourse d'excellence équivalant aux droits de scolarité est accordée aux titulaires d'une bourse externe. Elle est valable pour chaque année d'obtention de la bourse externe.

Bourse du Doyen

Remises lors de la Collation des grades, les Bourses du Doyen s'adressent à tous les étudiants (titulaires ou non d'une bourse d'admission) inscrits à temps plein dans un programme de maîtrise avec thèse, de maîtrise non professionnelle et de doctorat et qui le demeurent pendant toute la durée de leurs études.

Bourse de recherche doctorale

Vous êtes admissible à une bourse de recherche doctorale si vous remplissez trois critères : être inscrit à temps plein, avoir satisfait toutes les exigences du grade autres que la thèse et ne pas avoir reçu de bourse d'admission. Vous devez également avoir obtenu une excellente évaluation de vos progrès scolaires de la part de votre superviseur de thèse et du directeur des études supérieures de votre unité scolaire. La date limite pour présenter une demande est le dernier lundi du premier mois, à chaque session.

Pour les étudiants étrangers

Bourses internationales

Dès votre inscription, vous êtes admissible à trois types de bourses très concurrentielles. La durée d'application des bourses varie d'un an à la maîtrise à quatre ans au doctorat. Les trois types de bourses exigent un excellent dossier scolaire. Voici les trois types de bourses offertes :

Bourse internationale complète : Elle couvre les droits de scolarité et les assistanats (ou bourses de recherche à financement provisoire).

³⁸ www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1574

Bourse internationale différentielle : Cette bourse ramène les droits de scolarité à ceux des étudiants canadiens. Elle assure aussi le financement des assistanats (ou bourses de recherche à financement provisoire).

Bourse internationale de la Francophonie : Elle ramène les droits de scolarité à environ 2 500 \$ par année pour la durée de la bourse. Tout étudiant étranger qui a une connaissance active du français sera admissible à cette bourse. Elle assure également le financement sous la forme des assistanats (ou de bourses de recherche à financement provisoire).

Bourse d'excellence

Si vous êtes un étudiant étranger, vous êtes admissible à une bourse d'excellence dont le montant correspond à vos droits de scolarité. Décernée aux titulaires de bourses externes (p. ex., les bourses d'études supérieures de l'Ontario), elle est remise tous les ans où l'on décerne une bourse externe (N. B. Cette bourse remplace la bourse d'admission).

Bourse de recherche doctorale

Les étudiants internationaux sont également admissibles pour la Bourse de recherche doctorale qui est l'équivalent de la Bourse internationale différentielle.

Fonds pour assister à des conférences

Subventions de voyage de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) reconnaît l'importance de diffuser les résultats des travaux scientifiques au sein de la communauté scientifique. À cette fin, elle accorde aux étudiants à la maîtrise et au doctorat des subventions de voyage³⁹ leur permettant de présenter les résultats de leurs recherches à des conférences d'envergure et d'échanger avec d'autres chercheurs. Les subventions de voyage de la FESP sont limitées aux étudiants inscrits à un programme avec thèse, et les fonds ne peuvent servir qu'à couvrir les frais de déplacement. Le nombre de subventions de voyage auxquelles vous êtes admissible varie selon que vous êtes inscrit à la maîtrise ou au doctorat.

Autres subventions de voyage et fonds pour assister à des conférences

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et l'Association des étudiants diplômés (GSAED) accordent du financement pour défrayer les frais des déplacements associés à vos études. Le **Fonds pour les conférences**⁴⁰ du SCFP est accessible au début du mois pour toute conférence qui se déroule pendant ce même mois.

³⁹ www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1573

⁴⁰ www.cupe2626.ca/francais/conference_fr.htm

Ce fonds couvre les frais de déplacement, les dépenses quotidiennes de repas, les frais d'inscription et le coût de la production de documents. Le **Fonds pour projets académiques**⁴¹ de la GSAED est disponible uniquement après que vous avez présenté une demande de fonds à votre unité scolaire et à la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Le montant de la subvention variera en fonction des fonds reçus et du lieu de la conférence.

Subvention de séjour de recherche

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) sait qu'il est souvent nécessaire que les étudiants de maîtrise et de doctorat effectuent des voyages dans le but de poursuivre des recherches destinées à leur thèse ou à leur mémoire. Aussi, elle leur offre des subventions de séjour de recherche⁴² leur permettant de se déplacer hors de la ville lorsque les circonstances l'exigent. Sont admissibles les déplacements effectués dans le but de recueillir des données directement destinées à la thèse ou au mémoire en cours. Il pourra s'agir d'entrevues, de recherches en archives, de consultation de documents ou d'ouvrages non disponibles dans la région, mais aussi de parfaire sa démarche de recherche en effectuant un séjour dans un laboratoire étranger (universitaire ou gouvernemental).

Subventions de l'Association des professeurs à temps partiel de l'Université d'Ottawa

Si vous êtes assistant d'enseignement, vous pourriez être admissible à une subvention de l'APTPUO⁴³ pour assister à des conférences ou pour publier un article.

Indemnité de déménagement

Les nouveaux étudiants canadiens (ou résidents permanents) inscrits au doctorat qui ne sont pas originaires de la région de la capitale nationale pourraient être admissibles à une indemnité de déménagement⁴⁴ allant jusqu'à 500 \$.

Autres subventions et bourses

Bourse de mobilité étudiante

Les étudiants canadiens (ou résidents permanents) inscrits au doctorat ayant obtenu une bourse d'admission et qui souhaitent étudier pendant une session dans un établissement étranger sont admissibles à une Bourse de mobilité étudiante⁴⁵ d'une valeur de 4 000 \$.

⁴¹ www.uOttawa.ca/gsaed/fr/money.htm

⁴² www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1572

⁴³ www.uOttawa.ca/associations/aptpuo/

⁴⁴ www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1579

⁴⁵ www.etudesup.uOttawa.ca/Default.aspx?tabid=1578

Remboursement des prêts entre bibliothèques

Si vous empruntez des livres à l'aide du système de prêt entre bibliothèques, vous êtes admissible au remboursement offert par la GSAED. Conservez vos reçus, téléchargez un formulaire de remboursement sur le site Web de la GSAED et faites-le signer par votre superviseur⁴⁶.

Le Syndicat des étudiants et étudiantes employés à l'Université d'Ottawa

Le SCFP 2626 offre différents types d'aide financière pour la garde d'enfants, les droits de scolarité et le Régime d'assurance-maladie universitaire (RAMU)⁴⁷.

Autre aide financière

Aide financière fondée sur les besoins

Si vous vivez une situation qui a une incidence sur vos capacités financières, vous avez accès à plusieurs sources de financement fondé sur les besoins. Communiquez avec votre unité scolaire ainsi qu'avec le **Service de l'aide financière**⁴⁸ et des bourses pour obtenir plus de renseignements.

Assistanats de recherche et d'enseignement

« La majorité des unités scolaires offrent des assistanats de recherche et d'enseignement (AR et AE). Quoique la priorité soit accordée aux détenteurs d'une bourse d'admission de l'Université d'Ottawa, certaines unités scolaires peuvent néanmoins en offrir à d'autres étudiants méritants, selon la disponibilité des fonds⁴⁹ ».

Emploi des étudiants canadiens

Travail hors campus

L'Université d'Ottawa suppose que si vous étudiez à temps plein, vos études sont votre priorité absolue. Par conséquent, vous êtes autorisé à consacrer au maximum 10 heures de travail par semaine à des activités *non* liées à votre thèse. Veuillez noter qu'un assistanat d'enseignement ou de recherche équivaut à 10 heures de travail par semaine.

⁴⁶ www.uottawa.ca/gsaed/fr/money.htm

⁴⁷ www.cupe2626.ca

⁴⁸ www.financialaid@uOttawa.ca

⁴⁹ www.etudesup.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1571

Emploi des étudiants internationaux

Travail sur le campus

Pour travailler sur le campus, vous devez être inscrit à temps plein dans un programme d'études régulier et détenir un permis d'études valide. On peut faire des recherches d'emplois sur le site du Service des carrières du SASS accessible par votre navigateur InfoWeb personnalisé.

Travail hors campus

Si vous êtes un étudiant étranger, vous êtes autorisé à travailler à l'extérieur du campus si vous avez été inscrit à temps plein pendant au moins 6 des 12 derniers mois et si votre statut d'étudiant est en règle. Pour terminer vos études dans un délai raisonnable, vous pouvez uniquement travailler 10 heures par semaine, chaque semestre. Veuillez noter que la date d'expiration du permis de travail pour le Programme de travail hors campus sera identique à celle de votre permis d'études. Vous devez faire votre demande de permis auprès de Citoyenneté et Immigration Canada. Le Bureau international de l'Université vous aidera à remplir votre demande de permis de travail. Veuillez noter que des frais sont liés à la demande⁵⁰.

Régime travail-études

Si vous n'avez pas assez d'économies et de revenus pour payer vos études, vous pourriez être admissible au Régime travail-études⁵¹. Le Régime vous permet de travailler à temps partiel sur le campus. En plus de vous aider à payer vos droits de scolarité, le programme vous permet d'acquérir une expérience de travail essentielle dans votre domaine d'études.

⁵⁰ www.uOttawa.ca/international/f/etudiants/travailler.html

⁵¹ www.uOttawa.ca/student/guidefrancais/1section/bourses/frtravetud.html

